

Info Politique laitière

Berne, le 30 mai 2014

La FPSL rejette avec véhémence les coupes dans les paiements directs

La FPSL rejette avec véhémence les coupes dans les paiements directs. Elle s'oppose aussi à un nouvel affaiblissement de la protection douanière sans qu'une compensation adéquate ne soit garantie, ainsi qu'à de nouvelles exigences de production en l'absence de mesures de réduction des coûts.

Le 12 mai 2014, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a soumis aux milieux intéressés, pour qu'ils puissent prendre position, la modification des ordonnances agricoles entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 seulement. Il est notamment question de coupes dans les paiements directs : la Confédération compte épargner 34 millions de francs sur les contributions à l'approvisionnement versées pour les herbages permanents, et 3 millions sur la production animale. Pourtant, lors des délibérations sur la Politique agricole, le Parlement avait augmenté l'enveloppe financière globale en faveur de l'agriculture de 160 millions de francs. Le 2 avril 2014, le Conseil fédéral a publié le compte d'État 2013. Il ressort de ce dernier que le groupe de tâches « Agriculture et alimentation » est le seul groupe ayant fait l'objet d'une réduction des dépenses (cf. annexe). Il faudra probablement attendre la fin de l'année pour connaître enfin le montant définitif des contributions de transition et, partant, le montant des paiements directs touchés par les familles d'agriculteurs en 2014 !

En outre, le Conseil fédéral a publié le 14 mai dernier son rapport sur l'« Ouverture sectorielle réciproque du marché avec l'UE pour tous les produits laitiers ». Il y propose notamment de compenser la baisse dramatique des prix du lait à laquelle il faut s'attendre (jusqu'à 18 centimes par kilo de lait) par une contribution à la surface herbagère de 800 francs par hectare, qui pourrait être financée par 130 millions de francs supplémentaires et une reconversion des aides actuelles au marché laitier. Le rapport ne propose aucune mesure visant à réduire le niveau élevé des coûts pour l'agriculture en Suisse.

Cela montre combien la politique agricole est devenue imprévisible. Les politiciens jouent avec le revenu des familles paysannes, et ce à une époque où de nombreuses exploitations agricoles ne peuvent dégager un revenu convenable pouvant être comparé à celui du reste de la population, et où la pérennité des exploitations agricoles en Suisse n'est pas assurée. À la menace constante de coupes budgétaires et à l'éventualité d'une nouvelle ouverture des frontières sans réduction des coûts de production ne s'ajoute qu'une possibilité limitée de promouvoir l'origine de nos produits agricoles pour obtenir des prix plus élevés : l'agriculture suisse ne peut accepter une telle politique de l'insécurité.

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

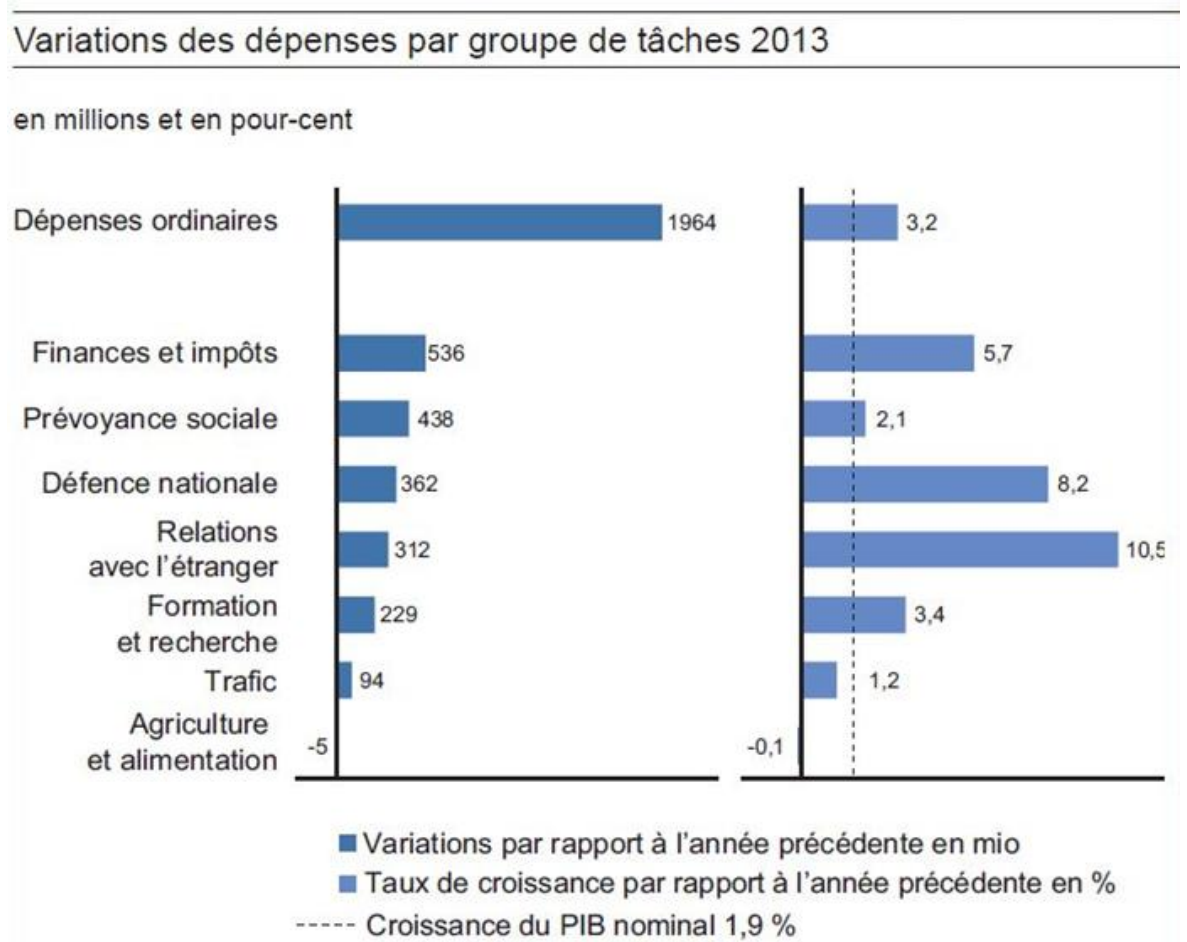
swissmilk

Par conséquent, la FPSL rejette avec véhémence les coupes dans les paiements directs. Elle s'oppose aussi à un nouvel affaiblissement de la protection douanière sans qu'une compensation adéquate ne soit garantie, ainsi qu'à de nouvelles exigences de production en l'absence de mesures de réduction des coûts.

Thomas Reinhard, FPSL

Annexe :

Variations des dépenses par groupe de tâches 2013



Source : Aperçu des finances fédérales 2013, AFF

